RCS : TOULOUSE
Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 00236
Numéro SIREN : 880 477 252
Nom ou dénomination : ABMC 31

Ce dépôt a été enregistré le 16/02/2022 sous le numéro de dépôt B2022/004649

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

IDENTIFICATION

M AKDENIZ ERDAL
14 ALLEE DE MONTALION
31120 ROQUETTES
FRANCE

N° d'adhérent : 20200170046161

Pour le compte de :
SAS ABMC 31
14 ALLEE DE MONTALION
31120 ROQUETTES

N° SIREN : 880 477 252
Période déclarée : 10/01/2020 au 31/12/2020
Date limite de dépôt : 19/05/2021

ÉLÉMENTS DÉCLARÉS

Formulaire N° 2065 *(Applicable à compter du 31/12/2020)*

Annexe N° 2065-BIS *(Applicable à compter du 31/12/2018)*

Annexe N° 2033-A *(Applicable à compter du 31/12/2017)*

Annexe N° 2033-B *(Applicable à compter du 31/12/2020)*

Annexe N° 2033-C *(Applicable à compter du 31/12/2020)*

Annexe N° 2033-D *(Applicable à compter du 31/12/2020)*

Annexe N° 2033-E *(Applicable à compter du 31/12/2019)*

Annexe N° 2033-F *(Applicable à compter du 31/12/2017)*

Annexe N° 2033-G *(Applicable à compter du 31/12/2017)*

Annexe N° 2059-H *(Applicable à compter du 31/12/2017)*

Annexe N° 2059-I *(Applicable à compter du 31/12/2017)*

Annexe N° 2069-RCI *(Applicable à compter du 31/12/2020)*

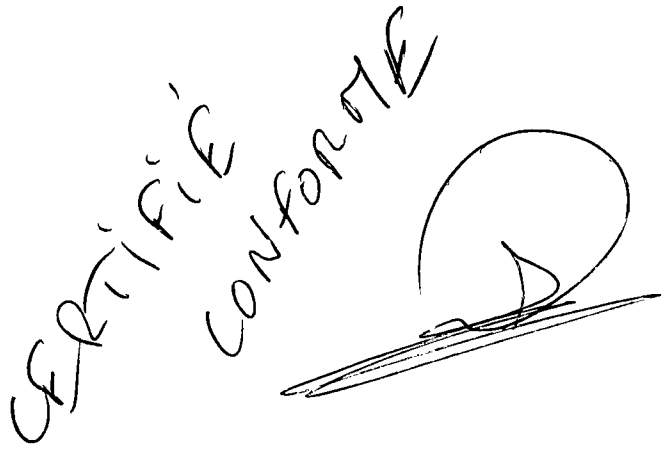

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Impôt sur les sociétés

N° 2065
(Applicable à compter du 31/12/2020)

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

2 - ADRESSE DU SIEGE SOCIAL

Numéro, type et nom de voie	**14 ALLEE DE MONTALION**		
Code postal	**31120**	Ville	**ROQUETTES**
		Pays	**FRANCE**

B - ACTIVITÉS

ACTIVITES EXERCEES

MACONNERIE GENERALE

C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1 - RESULTAT FISCAL

Bénéfice imposable à 15%	**34 276**

G - COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	**Oui**	Si oui, veuillez indiquer le logiciel utilisé	**EBP**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Impôt sur les sociétés
Annexe à la déclaration n° 2065

N° 2065-BIS
(Applicable à compter du 31/12/2018)

K - ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

1 - REMUNERATIONS

Montant brut des salaires *(hors apprentis et handicapés)*	**68 465**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-A
(Applicable à compter du 31/12/2017)

Bilan simplifié

A - ACTIF	BRUT	AMORTISSEMENTS PROVISIONS	NET EXERCICE CLOS EN N
1 - ACTIF IMMOBILISE			
Immobilisations corporelles	8 793	915	7 878
TOTAL I (5)	8 793	915	7 878
2 - ACTIF CIRCULANT			
Créances (2) clients et comptes rattachés	53 203		53 203
Créances autres (3)	14 515		14 515
Disponibilités	2 288		2 288
TOTAL II	70 006		70 006
TOTAL GENERAL (I + II)	78 799	915	77 884

B - PASSIF	NET EXERCICE CLOS EN N
1 - CAPITAUX PROPRES	
Capital social ou individuel	500
Résultat de l'exercice	33 455
TOTAL I	33 955
3 - DETTES	
Fournisseurs et comptes rattachés (4)	1 955
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N (4)	41 974
TOTAL III	43 929
TOTAL GENERAL (I + II + III)	77 884

RENVOIS

(2) Dont créances à plus d'un an		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice	8 793

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Compte de résultat simplifié de l'exercice

N° 2033-B
(Applicable à compter du 31/12/2020)

A - RÉSULTAT COMPTABLE

			Exercice N
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	**42 609**
	Services	dont export et livraisons intracommunautaires	**305 239**
Subventions d'exploitation reçues			**4 500**
Autres produits			**22 858**
		Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)	**375 206**
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de matières premières et autres approvisionnements *(y compris droits de douane)*			**17 165**
Autres charges externes			**136 578**
		dont crédit-bail mobilier	
		dont crédit-bail immobilier	
Impôts, taxes et versements assimilés			**657**
		dont TP/CFE, CVAE	
Rémunérations du personnel			**143 347**
Charges sociales			**37 803**
Dotations aux amortissements			**915**
Autres charges			**180**
		dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	
		Total des charges d'exploitation (II)	**336 645**
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			**38 561**
Produits et charges divers	Produits financiers (III)		
	Produits exceptionnels (IV)		**35**
	Charges financières (V)		
	Charges exceptionnelles (VI)		
		dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes *(art. 217 octies)*	
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles *(art. 39 quinquies D)*	
	Impôts sur les bénéfices (VII)		**5 141**
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			**33 455**

B - RÉSULTAT FISCAL

B - RÉSULTAT FISCAL

	Bénéfice	Déficit
	33 455	
Réintégrations de l'exercice		
Impôts et taxes non déductibles		5 141
Réintégrations diverses		180
dont intérêts excédentaires des comptes-courants d'associés		
dont écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM		
Déductions de l'exercice		
Déductions diverses		4 500
dont créance due au report en arrière du déficit		
dont déduction exceptionnelle *(art. 39 decies)*		
dont déduction exceptionnelle *(art. 39 decies A)*		
dont déduction exceptionnelle *(art. 39 decies B)*		
dont déduction exceptionnelle *(art. 39 decies C)*		
dont déduction exceptionnelle *(art. 39 decies D)*		
dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite *(art 39 decies E)*		
dont déduction exceptionnelle *(art 39 decies F)*		
dont déduction exceptionnelle *(art 39 decies G)*		

1 RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DEFICITS ANTERIEURS	Bénéfice	Déficit
	34 276	

2 RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DEFICITS	Bénéfice	Déficit
	34 276	

DIVERS À RÉINTÉGRER

LIBELLE	Montant
AMENDES	180

DIVERS À DÉDUIRE

LIBELLE	Montant
SUBVENTION CORONAVIRUS	4 500

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-C
(Applicable à compter du 31/12/2020)

Immobilisations
Amortissements – Plus-values – Moins-values

I - IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale - Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations corporelles					
Installations techniques matériel et outillage industriels	**6 793**			**6 793**	
Matériel de transport	**2 000**			**2 000**	
TOTAL rubrique I	**8 793**			**8 793**	

II - AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif ou reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outillage industriels		**577**		**577**
Matériel de transport		**338**		**338**
TOTAL rubrique II		**915**		**915**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-D
(Applicable à compter du 31/12/2020)

Relevé des provisions
Amortissements dérogatoires – Déficits reportables – Divers

IV - DIVERS

Montant de la TVA collectée	**8 338**
Montant de la TVA déductible sur biens et services *(sauf immobilisations)*	**8 495**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-E
(Applicable à compter du 31/12/2019)

Contribution économique territoriale
Détermination de la valeur ajoutée et effectifs

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I - CHIFFRE D'AFFAIRES DE REFERENCE CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	**347 848**
TOTAL 1	**347 848**

III - CHARGES A RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

Achats	**17 165**
TOTAL 3	**17 165**

IV - VALEUR AJOUTEE PRODUITE

Calcul de la valeur ajoutée *(Total 1 + Total 2 - Total 3)*	**330 683**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-F
(Applicable à compter du 31/12/2017)

Composition du capital social

LISTE DES PERSONNES OU GROUPEMENTS DE PERSONNES DE DROIT OU DE FAIT DETENANT DIRECTEMENT AU MOINS 10% DU CAPITAL DE LA SOCIETE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	50

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

1

Titre	MONSIEUR		
Nom et prénom	AKDENIZ ERDAL	Nom marital	
Nombre de parts ou d'actions	25	Pourcentage de détention	50,00%
Date de naissance	25/07/1971	Pays de naissance	TURQUIE
Code postal de naissance	99	Commune de naissance	BAYBURT
Numéro, type et nom de voie	14 ALLEE DE MONTALION		
Complément de distribution		Lieu-dit, hameau	
Code postal	31120	Ville	ROQUETTES
Pays	FRANCE		

2

Titre	MONSIEUR		
Nom et prénom	AKDENIZ DOGUKAN	Nom marital	
Nombre de parts ou d'actions	25	Pourcentage de détention	50,00%
Date de naissance	28/08/1999	Pays de naissance	FRANCE
Code postal de naissance	34	Commune de naissance	BEZIERS
Numéro, type et nom de voie	14 ALLEE DE MONTALION		
Complément de distribution		Lieu-dit, hameau	
Code postal	31120	Ville	ROQUETTES
Pays	FRANCE		

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-G
(Applicable à compter du 31/12/2017)

Filiales et participations

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case. ☑

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2059-H

(Applicable à compter du 31/12/2017)

Obligation déclarative incombant à certains contribuables relevant de la direction des grandes entreprises
Composition du capital

Si vous n'avez à remplir aucune case du formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case ☑

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2059-I

(Applicable à compter du 31/12/2017)

Obligation déclarative incombant à certains contribuables relevant de la direction des grandes entreprises
Filiales et participations

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case ☑

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Réductions et crédits d'impôts de l'exercice

N° 2069-RCI

(Applicable à compter du 31/12/2020)

SI vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration « néant »), veuillez cocher la case ☑

Procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires réunie le 30 juin 2021

Le trente juin deux mille vingt et un, à 16 heure, les actionnaires de la société ABMC 31, société par actions simplifiée au capital de 500,00 euros, dont le siège social est situé 14 Allée de Montalion 31120 ROQUETTES, immatriculée au RCS de Toulouse, sous le numéro SIREN 880 477 252, se sont réunis à Toulouse 3 rue tripière, sur convocation qui leur a été adressée individuellement le 10 juin 2021,

Il a été établi une feuille de présence, qui a été signée par les actionnaires présents ainsi que par les représentants et les mandataires des actionnaires non présents.

L'assemblée est présidée par M. AKDENIZ Erdal président associé de la société.
M. AKDENIZ Dogukan est désigné comme secrétaire de la séance.
Le président communique à l'assemblée la feuille de présence dont il résulte que 2 actionnaires, représentant *50* actions sur les *50* actions composant le capital social, sont présents ou régulièrement représentés.

Le président déclare que l'assemblée est valablement constituée et qu'elle peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.
Les documents suivants sont présentés aux actionnaires :

- la copie de la lettre de convocation adressée à chaque actionnaire ;
- les pouvoirs des actionnaires représentés par des mandataires ;
- la feuille de présence ;
- le rapport du président ;
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée.
-

Le président déclare par ailleurs que les documents requis ont été adressés aux actionnaires dans les formes et délai prévu par les statuts de la société.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le président rappelle que l'assemblée est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :
Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;

- Affectation du résultat et éventuellement distribution d'un dividende ;
- Approbation des conventions réglementées intervenues entre la société et les actionnaires ;
- Fixation de la rémunération du président ;

Puis lecture est donnée du rapport du président
Personne ne demandant plus la parole, le président propose de voter sur les résolutions figurant dans le texte des résolutions ou décidées par les actionnaires :

Première résolution
L'assemblée générale approuve le rapport de gestion du président et les comptes de l'exercice clos le *31/12/2020*, et lui donne quitus de sa gestion.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Deuxième résolution
L'assemblée générale approuve la proposition d'affectation du résultat qui lui a été présentée.

En conséquence, les bénéfices de l'exercice se montant à la somme de 33 455,00 euros, sont affectés comme suit :

- dotation aux réserves statutaires : 33 405,00 euros ;
- réserve légale 50.00 euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Troisième résolution
Le montant des dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :
Aucun dividendes.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution
L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L.227-10 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Cinquième résolution
Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité afférente aux résolutions ci-dessus adoptées.
De tout ce qui précède il a été établi le présent procès-verbal qui a été signé, conformément à l'article *23* des statuts, parles actionnaires pour servir et valoir ce que de droit.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Signatures

